

Plan de relance de l'apprentissage 2020

TITRE MUM

Aide financière exceptionnelle de :

- ➡ 5 000 euros pour un apprenti de moins de 18 ans ;
- ➡ 8 000 euros pour un apprenti majeur ;

(Rémunération pour un jeune qui a effectué un bac pro commerce en apprentissage, niveau de rémunération de terminale bac pro commerce)

Age	MANAGER D'UNITE MARCHANDE
15 - 17 ans	55% (846,68 €)
Coût employeur	Aide 5000 €
	10160,16 €
	5160,16 € /an (430,01 €/ mois)
18 - 20 ans	67% (1031,41 €)
Coût employeur	Aide 8000 €
	12376,92 €
	4376,92 € /an (364,74 €/ mois)
21-25 ans	78% (1200,75 €)
Coût employeur	Aide 8000 €
	14409 €
	6409 € /an (534,08 €/ mois)

Pour les contrats signés à compter du 1^{er} juillet 2020 et jusqu'au 28 février 2021, cette aide sera versée :

- ➡ aux entreprises de moins de 250 salariés **sans condition** ;
- ➡ et aux entreprises de plus de 250 salariés à la condition qu'elles s'engagent à atteindre le seuil de contrats d'apprentissage ou de contrats de professionnalisation dans leur effectif en 2021, selon des modalités définies par décret (faute de quoi il faudra rembourser les sommes perçues.)

Document établi le 20/08/2020, ces informations sont susceptibles d'évoluer selon les décisions gouvernementales, n'hésitez pas à prendre contact avec nous par mail ou par téléphone.